

AR Prefecture

063-216302588-20250919-DEL2025091907-DE
Reçu le 13/01/2026
Publié le 13/01/2026

DEL2025091907

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 septembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14
EN EXERCICE : 14
PRESENTS : 8
PROCURATION : 5
VOTANTS : 13

L'an Deux Mille Vingt et Cinq, le dix-neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 septembre 2025

Présents : BAARDMAN Bruno, CHARBONNIER Marie-Laure, CHASSAIGNE Aurélien, COSTE Roger, DOURILLE Alain, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène.

Absents : COLLANGE Katy, GRARD Mathieu, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, OLIVIER Katia, VERNET Thimothée

Procuration : COLLANGE Katy à PEUDEVIN Mireille, GRARD Mathieu à PROVENCHERE Arnaud, MARATRAT Gilles à CHARBONNIER Marie-Laure, OLIVIER Katia à BAARDMAN Bruno, VERNET Thimothée à COSTE Roger

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : REMBOURSEMENT D'UN DEGAT SUR LA VITRE DU BUREAU DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE PRIMAIRE

Considérant que l'enfant de Madame COUTURIER Elsa a détérioré la vitre du bureau de la directrice de l'école primaire,

Considérant que le remplacement de cette vitre représente un montant de 102.51€

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Fixe** à 102.51€ le montant à facturer à Madame COUTURIER Elsa pour la réparation de la vitre du bureau de la directrice de l'école primaire.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Prefecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Arnaud PROVENCHERE

